



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETTIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
Pastorale

IV. Etat de la
végétation

VI. Situation
halieutique

VII situation
alimentaire

VIII.
Perspectives

IX avis et
conseils

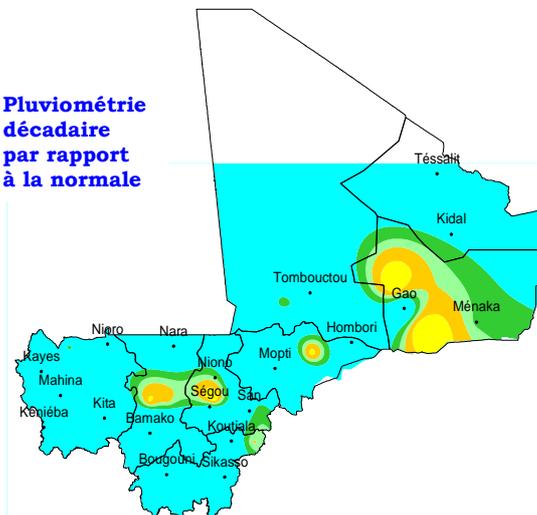
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

Sur le plan météorologique, la décade a été caractérisée par le renforcement des hautes pressions de l'anticyclone de Sainte Hélène et le maintien d'un minimum dépressionnaire situé au nord de Tessalit. Cette situation a favorisé le maintien de l'air humide sur la quasi-totalité du territoire.

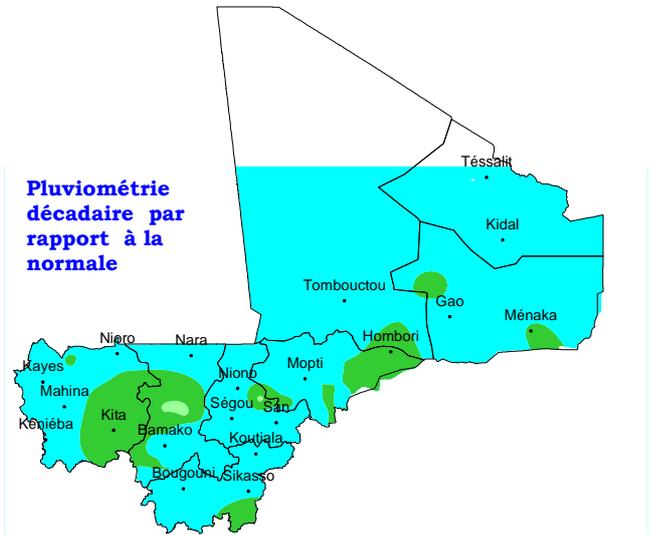
Les quantités de pluie recueillies pendant la période ont été normales à excédentaires dans l'ensemble excepté les localités de Banamba, Douentza, Ansongo et Bourem où elles ont été déficitaires.

Le cumul des pluies recueillies du 1^{er} mai au 10 septembre 2010 est partout normal à excédentaire.

Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale

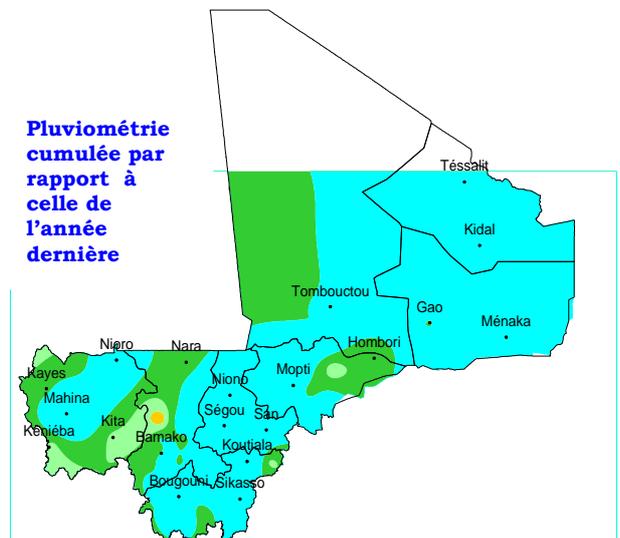


Pluviométrie
décadaire par
rapport à la
normale



Ce cumul reste supérieur à celui de l'année dernière à la même date.

Pluviométrie
cumulée par
rapport à
celle de
l'année
dernière



Pluviométrie-légende

	Très déficitaire
	Déficitaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Excédentaire
	Pas de données

La situation hydrologique décadaire a été caractérisée par la montée des niveaux sur tous les cours d'eau.

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Gao et aval. Ils sont également inférieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Bani à Mopti, du Bafing sur la retenue du barrage de Manantaly et du Niger à Diré et aval.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale, les mil/sorgho sont aux stades de montaison-épiaison; le riz pluvial à l'initiation paniculaire ; le riz irrigué au tallage ; le maïs à l'épiaison-maturation; l'arachide à la floraison-formation des gousses ; le niébé grain à la floraison-fructification et le cotonnier à la floraison-capsulaison.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

Au plan phytosanitaire, la décade est restée relativement calme dans l'ensemble. Toutefois, on a noté :

- des infestations de cantharides et de cétoines dans les régions de Koulikoro et de Tombouctou sur les cultures de mil et de maïs. Des traitements ont été effectués sur 27 ha infestés de mil dans le cercle de Nara (Dilly) ;
- la présence de sautériaux dans les jachères et friches des régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, sans incidence significative sur les cultures ;
- des apparitions localisées de pucerons sur le niébé et de chenille mineuse des fruits sur les plants de tomate dans la région de Koulikoro. Des traitements ont été effectués sur 14 ha infestés.

La situation relative au criquet pèlerin demeure toujours calme sur l'ensemble des zones prospectées. Quelques individus adultes matures et immatures, solitaires, isolés et dispersés ont été observés ainsi que des larves solitaires de 4ème et 5ème stades (L4 et L5) dans l'Adrar des Iforas. Les densités des populations acridiennes restent faibles. Elles varient entre 25 et 100 individus par hectare.

Les conditions écologiques restent très bonnes, avec un reverdissement total du couvert végétal.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

Sur le plan pastoral, les pâturages herbacés et aériens sont très bien fournis avec un état végétatif et un aspect général assez satisfaisants dans l'ensemble. Une amélioration notable est également constatée dans les régions du nord suite aux précipitations enregistrées.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont bons dans l'ensemble.

La plupart des troupeaux transhumants sont actuellement dans leurs sites d'origine pour l'exploitation des pâturages d'hivernage. Dans les zones inondées, la sortie des animaux des bourgoutières vers les zones exondées se poursuit. Les déplacements des animaux se sont déroulés dans l'ensemble sous les clauses des conventions locales, communales et intercommunales en vigueur. Aucun mouvement inhabituel n'a été signalé.

IV. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Dans l'ensemble, les ressources ligneuses, non ligneuses et fauniques retrouvent leurs conditions écologiques favorables.

Les souches des arbres coupés sont dans un état de bonne ramification.

La forêt est très riche en faune sauvage. Le *Vitex barbata* (koronifing) est en fructification.

V. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été caractérisée par la poursuite de la baisse des quantités de poissons débarqués sur l'ensemble des bassins hydrographiques. Les vents violents, les pluies et la remontée du niveau des cours d'eau ont réduit l'intensité de la pêche ainsi que les captures.

Les principales espèces rencontrées dans les captures sont : *Lates Niloticus* (saalé) ; *Brycinus leuciscus* (tineni) ; *Tilapia* sp (n'teben) ; *Mormurus* sp (nana) ; *Auchenoglanis* sp (korokoto) ; *Labéo* sp (baman) ; *Clarias* sp (manogo).

Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales

régionales et du District de Bamako ont été stables et se présentent comme suit:

- Kayes : 3250 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1750 pour le Tilapia.
- Koulikoro : 1.690F CFA le kg pour le Lates, 1150 pour le Tilapia
- Sikasso : 2075 F CFA le kg pour le Lates, 935 pour le Tilapia
- Ségou : 1700 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Mopti : 2000 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Tombouctou : 2160 F CFA le kg pour le Lates, 1440 pour le Tilapia
- Gao : 1.750 F CFA le kg pour le Lates, 765 pour le Tilapia
- Kidal : 3.500 F CFA le kg pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia

District de Bamako : 2965 F CFA le kg pour le Lates, 2035 pour le Tilapia

VI. SITUATION ALIMENTAIRE

La situation alimentaire est normale dans l'ensemble du pays et se caractérise par des disponibilités céréalières suffisantes sur tous les marchés à des prix stables ou légèrement en hausse par rapport au mois passé et globalement inférieurs à ceux de 2009 à la même période. Dans les zones classées en difficulté alimentaire, on note une nette amélioration de la situation à travers les bonnes conditions d'élevage, l'amélioration du prix des animaux et de la disponibilité laitière.

VII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, au cours de la période du 11 au 20 septembre 2010, on assistera à une légère descente du Front Intertropical vers le Sud limitant la rentrée de l'air humide à la latitude de Kidal. Des précipitations orageuses et parfois de types averses se produiront.

Au plan agricole, les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre le développement normal des cultures dans les zones agricoles du pays.

Au plan hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Au plan phytosanitaire, la situation du criquet pèlerin devrait rester calme eu égard à la faiblesse des effectifs rencontrés par les équipes de surveillance. Toutefois, si les conditions écologiques actuelles se maintenaient, on

pourrait assister à la poursuite des reproductions à petites échelles des populations autochtones. Cette situation contribuerait à une légère augmentation des effectifs qui devraient rester en deçà du seuil d'inquiétude.

Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation et d'abreuvement des animaux resteront bonnes dans les différentes zones agropastorales du pays.

Sur le plan forestier, on assistera à l'augmentation du taux de couverture du sol par les formations végétales et à l'occupation progressive des zones humides par les oiseaux migrateurs.

VIII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 SEPTEMBRE 2010)

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux usagers et aux riverains de faire preuve de prudence.
3. Il est demandé aux producteurs de signaler tout regroupement d'oiseaux granivores dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.
4. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de procéder à l'entretien des parcelles de cultures fourragères et poursuivre le respect des pistes pastorales et gîtes d'étape conformément aux conventions locales, communales et intercommunales.
5. Il est demandé aux planteurs de poursuivre les travaux de reboisement et de regarnissage; aux chasseurs de veiller à la protection des oiseaux migrateurs et des animaux sauvages qui se reproduisent en hivernage ;
6. Il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter toute pratique pouvant nuire à la chaîne de reproduction, notamment l'érection des barrages dans les zones de frayère.

Bamako, le 14 septembre 2010
LE GTPA.

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décennales (cm)						Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2009	année 2010	Décade Précédente	Ecart a10-a09	Ecart a10-Moy		
1	Bamako	Niger	314	323	295	254	-28	-19	+	
2	Koulikoro	Niger	536	513	478	390	-35	-58	3540	
3	Kirango	Niger	519	460	432	358	-28	-87	2990	
4	Mopti	Bani	570	515	535	486	20	-35	2010	
5	Diré	Niger	385	307	380	327	73	-5	1270	
6	Gao	Niger	267	221	287	242	66	20	+	
7	Ansongo	Niger	210	173	237	204	64	27	1160	
8	Bougouni	Baoulé	610	723	530	429	-193	-80	315	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	34658	34542	34356	-116	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	651	547	480	409	-67	-171	1300	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	19819	19880	19668	61	+	+	m IGN
12	Niafunké	Niger	377	316	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 Septembre 2010

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD10	NJD10	PD09	ND	PC10	NJPC	PC09	CN	PD10/ND	PC10/CN	PC10/PC09	PD10/PD09
1	KAYES	137.6	7	36.0	58.6	570.6	40	567.3	481.4	*	119	101	*
2	NIORO DU SAHEL	50.1	6	14.0	35.7	513.8	36	376.3	330.4	140	156	137	*
3	YELIMANE	51.5	7	25.0	48.2	384.8	35	424.8	359.2	107	107	91	*
4	DIEMA	61.0	5	60.0	46.8	474.0	32	389.5	480.4	130	99	122	102
5	BAFOULABE	93.0	2	41.0	61.7	730.0	25	420.2	605.4	151	121	174	*
6	KITA	185.4	9	207.6	69.0	683.5	61	799.9	720.0	*	95	85	89
7	KENIEBA	173.3	8	205.0	107.3	988.4	62	1165.6	836.0	162	118	85	85
8	KOULIKORO	103.0	4	117.6	60.7	860.4	40	829.3	639.7	170	135	104	88
9	BAMAKO VILLE	195.0	4	247.9	86.9	889.1	52	822.5	758.7	*	117	108	79
10	BAMAKO SENOU	194.4	10	214.0	73.8	948.7	63	746.1	702.2	*	135	127	91
11	SOTUBA	77.1	7	196.0	77.5	880.0	49	727.9	737.8	99	119	121	39
12	KATIBOUGOU	134.3	8	153.0	60.7	875.0	54	801.8	639.7	*	137	109	88
13	KATI	117.9	6	262.2	66.8	784.5	39	795.2	585.6	176	134	99	45
14	OUELESSEBOUG,	194.3	10	186.9	81.8	959.7	61	920.0	753.6	*	127	104	104
15	DIOILA	176.1	9	58.2	31.3	910.4	60	601.0	721.4	*	126	151	*
16	BANKOUMANA	182.0	5	174.0	75.8	769.0	34	716.4	723.6	*	106	107	105
17	DIDIENI	119.1	8	114.2	36.9	551.2	49	487.0	519.3	*	106	113	104
18	NARA	73.4	7	80.0	25.8	402.8	40	395.7	323.5	*	125	102	92
19	BANAMBA	33.1	3	71.0	46.9	458.1	33	357.1	539.8	71	85	128	47
20	KANGABA	280.0	9	177.0	82.1	921.0	46	809.5	819.7	*	112	114	158
21	SIKASSO	264.9	9	129.0	75.1	954.2	67	832.7	839.3	*	114	115	*
22	BOUGOUNI	212.0	8	100.0	77.9	1117.6	77	651.7	860.2	*	130	171	*
23	YANFOLILA	123.0	3	235.0	84.9	1133.0	54	1013.5	844.7	145	134	112	52
24	KOUTIALA	108.9	8	124.3	70.7	1045.3	63	674.3	693.1	154	151	155	88
25	N'TARLA IRCT	115.0	4	87.0	83.6	928.4	46	623.8	675.4	138	137	149	132
26	KADIOLO	82.0	5	119.0	68.0	766.0	48	651.0	782.9	121	98	118	69
27	KOLONDIÉBA	197.0	6	62.0	80.5	930.0	51	890.5	799.4	*	116	104	*
28	YOROSSO	42.0	2	194.0	57.3	744.0	37	867.0	624.0	73	119	86	22
29	SEGOU	70.6	7	105.2	55.2	784.8	53	627.9	533.0	128	147	125	67
30	SAN	76.4	7	85.1	60.9	797.4	50	603.4	560.8	125	142	132	90
31	KE-MACINA	69.0	1	66.0	49.7	493.6	33	374.5	586.8	139	84	132	105
32	BLA	204.0	6	92.0	57.2	781.5	43	583.0	578.4	*	135	134	*
33	NIONO	39.0	2	95.0	30.4	516.0	23	409.0	402.0	128	128	126	41
34	TOMINIAN	50.0	3	53.5	54.2	572.0	29	495.7	537.2	92	106	115	93
35	MOPTI	94.3	6	62.0	31.1	657.0	47	417.7	364.2	*	180	157	152
36	HOMBORI	38.0	5	36.0	21.5	260.2	34	288.1	276.9	177	94	90	106
37	BANDIAGARA	87.0	4	29.0	40.9	435.0	24	450.3	397.6	*	109	97	*
38	BANKASS	77.0	5	95.0	43.3	497.0	33	405.6	466.5	178	107	123	81
39	DJENNE	64.0	3	90.0	47.2	446.0	26	367.6	436.9	136	102	121	71
40	KORO	113.0	5	44.0	35.8	463.0	30	350.3	403.6	*	115	132	*
41	DOUENTZA	11.0	1	112.0	33.1	363.0	23	456.7	337.3	33	108	79	10
42	GAO	24.3	3	70.0	13.3	226.2	20	224.6	156.1	183	145	101	35
43	MENAKA	12.1	3	25.0	12.7	196.7	30	175.7	182.2	95	108	112	48
44	ANSONGO	0.0	0	0.0	16.5	258.5	25	118.6	192.2	0	134	*	-999
45	BOUREM	0.0	0	4.0	8.7	121.0	16	60.0	117.6	0	103	*	0
46	TOMBOUCTOU	41.6	6	0.0	12.7	192.3	24	160.4	141.1	*	136	120	*
47	G-RHAROUS	12.0	1	0.0	12.4	161.0	11	155.0	105.2	97	153	104	*
48	GOUNDAM	28.0	4	7.0	12.9	251.0	19	86.0	143.6	*	175	*	*
49	DIRE	18.0	1	0.0	15.0	211.0	15	134.0	171.9	120	123	157	*
50	KIDAL	16.2	4	4.0	9.8	125.0	27	101.4	101.9	165	123	123	*
51	TESSALIT	9.8	2	0.0	4.3	179.3	15	63.0	61.3	*	*	*	*

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X10 et X09: paramètres des années 2010 et 2009 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 10 et 09 nulles CN: cumul Normal